



Les granulés isolants Biofib' chape sont 100% végétaux, fabriqués à partir de fines particules issues du défilage du chanvre et du lin, agglomérées par compression sans aucun liant. Biofib' chape est tout spécialement recommandé pour la réalisation de chapes sèches, en rénovation, de sols en mauvais état ou irréguliers. Sa mise en œuvre simple, rapide et sans eau se fait sans aucun dégagement de poussières.

Points forts

- Nivellement facile (pas de joints, pas de découpes, peu de chutes)
- Mise en œuvre simple et rapide (pas de temps de séchage)
- Possibilité d'incorporation des gaines électriques et de canalisation
- Propreté du chantier (épandage à sec)

Mise en œuvre

Préparation des supports

Pour éviter tout risque de remontée d'humidité, déroulez un film polyéthylène (épaisseur 200 µm minimum) sur toute la surface du plancher, en assurant un recouvrement entre lés d'au moins 20 cm. Les trous et fissures éventuels du support doivent être rebouchés pour éviter les fuites de granulés. La mise en place du film plastique apporte également la garantie d'une bonne étanchéité. Ne convient pas pour les pièces humides (salle d'eau).

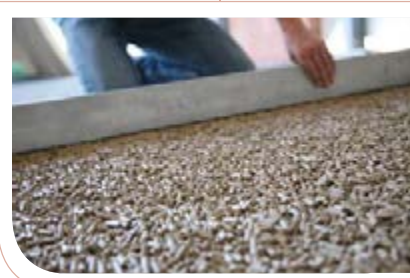
Pose de Biofib' chape

Après démontage des portes, la réalisation de la chape sèche commence toujours du côté opposé à l'entrée du local.

- Déversez les sacs manuellement puis répartir grossièrement au râteau.
- La pose de Biofib' chape s'effectue à l'aide de 3 règles : 2 règles de guidage et 1 règle de tirage.
- Les règles de guidage sont disposées parallèlement sur deux lits de granulés. Le niveau des semelles de ces règles correspond au niveau fini de la chape sèche. Leur entraxe est fixé par la longueur de la règle de tirage.
- Biofib' chape est étalé sans être damé. Après avoir tiré environ 50 cm, les rives sont rectifiées au platoir en retirant l'excédent de granulés ou en complétant les manques.
- L'épaisseur de la chape doit être supérieure à 2 cm et ne pas dépasser 15 cm en moyenne (jusqu'à 20 cm localement). Pour des épaisseurs supérieures à 10 cm, il est conseillé de procéder en 2 couches superposées.

Finition

- Une fois la dalle sèche réalisée, positionnez des panneaux répartiteurs de charge (type OSB, CTBH) en respectant un retrait d'1 cm par rapport aux murs périphériques.
- Vous pouvez ensuite poser le revêtement de sol de votre choix.



Caractéristiques techniques

Diamètre	Ø (mm)	6
Longueur	(mm)	10 à 25
Tassement en surface en situation	(%)	1 à 2
Densité à la pose	(kg/m ³)	700 +/- 50
Conductivité thermique	λ (W/m.K)	0,060
Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau	μ (mg/m ² .h.Pa)	1 - 2
Conditionnement (sac)	(kg)	15

Tolérance à l'environnement :

Pas d'émissions de CO₂ ni de gaz toxiques, capacité d'absorption et de régulation de l'hygrométrie, inodore, électrostatiquement et électriquement neutre, pas de poussières fibreuses nocives.